

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2026

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2695)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 223

AMENDEMENT

présenté par

M. Lachaud, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, Mme Bentorki, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Aurélien Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

Après la première phrase de l’alinéa 86, insérer la phrase suivante :

« Une augmentation de la cible de la flotte d’A-400M est amorcée afin de renforcer les capacités des forces de souveraineté. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe La France insoumise vise à renforcer les moyens de transport stratégique à destination des forces armées présentes dans les Outre-mer. Les FANC ne disposent actuellement que d’un seul avion de transport A-400M pour couvrir tous les besoins des armées et de la population sur place, en plus des CASA CN-235 vieillissants. A Mayotte, la mise en place d’un pont aérien depuis La Réunion et l’hexagone après le passage du

cyclone Chido a montré la limite des infrastructures aéroportuaires de l'île pour l'accueil des avions de transport A-400M, en même temps que leur caractère indispensable dans la réponse aux catastrophes naturelles.

Or, celles-ci seront amenées à se répéter, notamment dans les territoires ultramarins, en première ligne face aux menaces climatiques. Dans ce contexte, il convient d'anticiper dès maintenant la hausse des besoins en transport stratégique dans les Outre-mer. L'avance de la commande de 6 A-400 M supplémentaires -actée dans le PLF 2026- par rapport au calendrier initial va dans le bon sens ; il faut toutefois accentuer cette dynamique afin de pouvoir assurer davantage de rotations avec les territoires ultramarins en cas de besoin, et d'en stationner davantage sur place.